SNU.ipp 93/FSU

Fédération Syndicale Unitaire

Aux étudiants en PE1 : Stages en responsabilité

Le ministère de l'Education nationale dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants, propose désormais des stages en responsabilité aux étudiants inscrits en préparation au concours à l'IUFM ou en première année de master à l'université.

Nous sommes résolument aux côtés des étudiants qui veulent devenir professeurs des écoles et qui souhaitent une formation en alternance comprenant des stages préparés, correctement accompagnés et faisant l'objet d'un véritable travail de formation.

C'est pourquoi nous dénonçons vigoureusement :

- l'organisation de ces stages en responsabilité qui pourraient mettre les étudiants en difficulté dans le cadre d'une découverte brutale de la classe sans véritable formation professionnelle et va à l'encontre du bon fonctionnement de l'école et de la réussite des élèves.
- l'utilisation des étudiants en stage comme moyens d'enseignement pour compenser les insuffisances de postes budgétaires. En Seine Saint Denis, des étudiants sont utilisés comme moyens de remplacement sur ce type de stages. Ce recours à des étudiants sous statut d'agents publics vacataires risque de favoriser un recrutement massif « d'enseignants » vacataires.

Pour vous PE1 : ce stage représente à la fois une expérience professionnelle sur laquelle s'appuyer pendant les épreuves du concours ainsi qu'une rémunération.

Pour les enseignants déjà en fonction : ces stages sont la partie visible des régressions en cours tant au niveau de la formation qu'en matière d'évolution négative de nos statuts (entrée de la précarité).

Avec le SNUipp nous proposons de construire des réponses pour tous !

Le SNUipp FSU 93 à l'issue d'un long débat contradictoire a décidé de ne pas appeler à boycotter ces stages tout en soutenant les enseignants qui refuseront de laisser leur classe.

Nous demandons le maintien d'une année de formation professionnelle (stagiaire) organisée par l'IUFM pour les lauréats au concours de façon à garantir une formation professionnelle de qualité aux étudiants, qui ne désorganise pas le fonctionnement des écoles.

Le 10 février 2010

SNU.ipp 93 - Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération, 93016 Bobigny cedex
Tél. : 01.48.96.36.11. - Fax : 01.48.96.36.80 ou 01.48.96.36.24
email : snu93@snuipp.fr - site : http://www.snuipp.fr/93